



Swiss Academy
of Humanities
and Social Sciences

Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH)

Stratégie du Secrétariat général 2025–2028

L'ASSH en bref

1. L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) est le plus vaste **réseau** en sciences humaines et sociales de Suisse. Financée par la Confédération et organisée en tant qu'association indépendante, elle compte 63 sociétés membres. Ses principaux organes sont l'Assemblée des délégué·e·s, le Comité ainsi que le Secrétariat général qui est responsable de la mise en œuvre opérationnelle.
2. L'ASSH est une **institution d'encouragement** de la Confédération. Elle subventionne des infrastructures de recherche. Dans ce but, elle gère (ou soutient) six instituts : le Dictionnaire historique de la Suisse, les centres de recherche Dodis (Documents Diplomatiques Suisses) et Année Politique Suisse, l'Inventaire des monnaies trouvées en Suisse, le portail spécialisé Infoclio.ch et les Vocabulaires nationaux. Elle subventionne plusieurs projets d'édition à long terme et soutient les infrastructures de ses sociétés membres, notamment les revues spécialisées, les conférences et les formats de dialogue et de médiation.
3. L'ASSH est **porte-parole** des sciences humaines et sociales. Elle représente les intérêts de la communauté scientifique auprès du public. Elle rend visible l'apport des sciences humaines et sociales et fournit aux politiques, à l'administration, aux médias et au grand public une expertise indépendante, reposant sur un large consensus. Elle sélectionne les informations et hiérarchise les contenus, et encourage le dialogue entre la science et la société. Elle se considère comme une force de proposition qui prend des mesures ciblées et vérifie régulièrement leur pertinence.

L'ASSH est membre des Académies suisses des sciences, dont le mandat est défini à l'art. 11 de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Les Académies ont une convention de prestations avec le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Mission

Faciliter – Communiquer – Mettre en réseau

L'ASSH est responsable d'infrastructures de recherche à long terme. Elle soutient les activités de ses sociétés membres ainsi que celles de ses instituts et projets d'édition. Elle encourage les chercheuses et chercheurs en début de carrière et s'engage en faveur de bonnes conditions cadres pour la recherche en sciences humaines et sociales.

L'ASSH met en évidence la contribution des sciences humaines et sociales pour la société. Elle élabore des positions issues de la science à l'intention du public et les communique. Elle s'engage en faveur de la réflexivité académique pour repenser les carrières, les systèmes de qualification, la conception des rôles et la culture scientifique.

L'ASSH est une plateforme qui soutient la mise en réseau des actrices et des acteurs scientifiques. Elle encourage la collaboration inter- et transdisciplinaire et favorise les échanges au sein d'organes internationaux. Elle est un partenaire de dialogue pour la société, la politique, l'administration ainsi que les domaines de la formation et de la recherche.

Valeurs de l'ASSH

Indépendance

- Nous cultivons la diversité des cultures du savoir
- Nous plaçons l'objectif de l'Académie au-dessus des intérêts particuliers
- Nous agissons et prenons des décisions de manière responsable

Partenariat

- Nous nous considérons comme partenaire de dialogue des sociétés membres et autres groupes d'intérêt
- Nous soutenons nos membres et jouons un rôle moteur dans le cadre de notre stratégie
- Nous identifions et exploitons les synergies au sein de l'association des Académies et de notre réseau

Exigence de qualité

- Nous nous concentrons sur des objectifs ciblés et évaluons l'impact de notre travail
- Nous concevons des procédures transparentes et rendons des décisions compréhensibles
- Nous sommes ouverts à toutes les nouvelles idées qui nous font avancer

Respect

- Nous agissons de façon réfléchie, tant à l'égard des autres qu'envers nos ressources
- Nous veillons à créer un environnement de travail stimulant et favorisons l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs et collaboratrices
- Nous cultivons la diversité linguistique et culturelle

Remarques sur la stratégie

La présente stratégie a été adoptée le 13 décembre 2024 par le Comité de l'ASSH et sert de guide pour les activités opérationnelles du Secrétariat général. Les instituts et les projets d'édition de l'ASSH ont tous leurs propres objectifs stratégiques.

Le Secrétariat général se concentre sur quatre domaines d'activité : 1) l'encouragement, 2) les projets thématiques, 3) la communication et 4) la mise en réseau. La présente stratégie concernant ces quatre domaines est une planification continue, qui sera revue chaque année.

1. Encouragement

Créer des bases durables pour la recherche, garantir la transparence

L'objectif de nos activités d'encouragement est de créer des bases stables pour des projets de recherche et de communication variés et à long terme. Nous soutenons nos sociétés membres en fonction des besoins, par rapport à leur taille et à leurs infrastructures spécifiques. Nous subventionnons les instituts et les projets d'édition en fonction des fonds mis à disposition par la Confédération.

Les sociétés membres et les instituts de l'ASSH sont autonomes et assurent la qualité à l'interne. Le Comité exerce une fonction de surveillance sur les instituts et les projets d'édition. Le Secrétariat général contrôle, quant à lui, les activités des sociétés membres selon des critères formels.

Les retours concernant le système de financement de la part des institutions ayant droit à des subventions sont les bienvenus. En outre, nous veillons à ce que les instruments d'encouragement et les procédures soient adaptés. Nous réévaluons régulièrement les bases réglementaires des instruments d'encouragement. Si cela s'avère judicieux, nous introduisons des fourchettes pour les montants des subventions.

À l'avenir, nous ferons une distinction plus stricte entre les soutiens limités dans le temps et ceux à durée indéterminée, en particulier pour les nouveaux projets. Si un domaine d'encouragement est inactif, dysfonctionnel ou n'est plus adapté, nous prenons des mesures appropriées (réduction, restructuration ou suppression). Nous ne recrutons pas activement de nouveaux membres. Nous lançons des appels à projets sur des thèmes spécifiques pour des événements et des projets de communication.

Grâce à cette pratique d'encouragement, nous garantissons une sécurité de planification. Nous informons à l'avance des modifications. Pour assurer des conditions égalitaires, les instruments d'encouragement et les procédures de demande sont communiqués de manière transparente à toutes les institutions pouvant bénéficier d'une subvention.

2. Projets thématiques

Identifier les connaissances pertinentes pour la communauté scientifique et la société

Nous nous engageons de manière ciblée et avec nos propres axes thématiques dans les domaines fixés par la planification pluriannuelle 2025–2028 de l'association des Académies.

Le domaine « Science, pratique et société » y est défini comme *mission clé*. Dans ce cadre, nous mettrons l'accent en 2025–2028 sur la « Culture scientifique ». Les domaines « Société durable » ainsi que « Société numérique et science ouverte » ont été définis comme des *priorités stratégiques*. Nous nous engageons dans ces deux domaines avec des thématiques spécifiques aux sciences humaines et sociales.

L'ASSH peut à tout moment définir de nouveaux thèmes prioritaires. Nous saisissons ainsi les opportunités qui se présentent. L'objectif de chaque projet thématique est de créer une plus-value grâce à l'approche spécifique des sciences humaines et/ou sociales. Pour tout projet thématique, les critères suivants doivent être remplis :

1. le thème doit être pertinent pour la communauté scientifique et/ou avoir de l'importance pour la société ;
2. l'ASSH doit être le bon émetteur pour le public cible défini ;
3. les contenus diffusés doivent être susceptibles d'intéresser plusieurs disciplines et/ou être reliés à la recherche et à la pratique (rôle charnière) ;
4. le focus thématique mène idéalement à un échange avec la communauté scientifique, le grand public et/ou la politique.

Pour définir des thèmes en fonction du contexte sociopolitique et leur assurer un large soutien, nous constituons, au besoin, des groupes d'expert·e·s. Nous visons des durées de projet appropriées pour pouvoir réagir avec plus de flexibilité aux nouveaux développements. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que l'on crée des infrastructures plus importantes dans un domaine thématique.

Dans le cadre du monitoring politique et du traitement des thèmes, nous collaborons étroitement avec nos instituts et sociétés membres, avec les Académies suisses des sciences et, lorsque le contenu s'y prête, avec d'autres organisations partenaires.

3. Communication et dialogue

Communiquer de manière avisée et ciblée

Le domaine « Communication et dialogue » doit être développé et modernisé en 2025–2028. Nous élaborons une stratégie de communication intégrée, harmonisons et modernisons notre identité visuelle, procédons à une refonte de notre site web et revoyons nos formats de publication pour mieux atteindre les différents publics cibles.

Les informations à l'intention des institutions membres sont clairement distinctes de celles destinées au grand public. Nous définissons des groupes cibles pour tous les formats de communication et de dialogue. Nous nous concentrons sur une communication « push » et non statique. Si cela est pertinent, nous menons une stratégie cross-média. Nous vérifions régulièrement l'efficacité des mesures.

La communication et les projets thématiques doivent être envisagés de manière cohérente. S'agissant du contenu, nous collaborons avec les Académies suisses des sciences et nos partenaires de réseau. Nous entendons renforcer la collaboration avec nos instituts pour exploiter les synergies et augmenter la visibilité du réseau de l'ASSH dans son ensemble.

Nous soutenons nos sociétés membres et instituts par des mesures appropriées pour une communication professionnelle. Nous veillons à la qualité des contributions dans nos diverses publications ainsi que des présentations lors de nos événements. Nous entretenons le dialogue avec le monde politique dans le cadre des manifestations de l'association des Académies.

Dans les médias et en politique, nous défendons les intérêts des sciences humaines et sociales avec des messages positifs. Les membres du Secrétariat général participent, sur invitation, à des podiums, à des tables rondes, à des interviews à la radio ou à la télévision et animent des événements. Ces personnes donnent ainsi un visage à l'ASSH et font découvrir au grand public les connaissances et les réflexions des sciences humaines et sociales.

4. Mise en réseau

Encourager les échanges et la collaboration

Nous constituons des réseaux – et encourageons la mise en réseau de tiers – pour favoriser les échanges, si cela permet de réaliser des objectifs communs et/ou d'accroître la visibilité et la portée. Nous encourageons la mise en réseau entre les disciplines des sciences humaines et sociales ainsi qu'entre nos sociétés membres, notamment par le biais de projets communs concernant les thèmes prioritaires.

Nous réagissons en fonction des circonstances aux développements pertinents au sein de notre réseau et encourageons l'apprentissage mutuel. Si nous participons activement à la création de nouvelles structures et réseaux, nous le faisons de manière subsidiaire, dans le but de les rendre autonomes.

Que ce soit niveau des contenus, des institutions ou des projets, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires de l'association des Académies et d'autres organisations du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Nous représentons au cas par cas les Académies suisses des sciences dans différents organes. Au niveau national, nous nous engageons au sein de comités. Nous participons au sein de comités essentiellement au niveau national. À l'international, nous nous engageons principalement dans le cadre des réseaux de l'association des Académies en mettant l'accent sur les associations européennes. Si la thématique s'y prête, nous collaborons sur des projets avec des académies sœurs en Europe.

Dans tous les organes et réseaux, nous positionnons les sciences humaines et sociales, avec leurs perspectives et cultures du savoir spécifiques, en tant qu'actrices à part entière.